

L'ANR ET LA SÉCURITÉ GLOBALE

Quels enjeux pour la recherche ?

La liberté et la sécurité des citoyens français et européens constituent un **enjeu sociétal et économique** de souveraineté des nations.

Face à des risques et menaces en constante évolution, la recherche fondamentale et/ou technologique en Sécurité Globale (sûreté/sécurité) apparaît comme une alternative majeure pour trouver des solutions nouvelles, appropriées et compétitives. Elle nécessite une **approche systémique et interdisciplinaire** impliquant des utilisateurs très variés (principaux/finaux, institutionnels, ONG, collectivités territoriales, ...) dans le respect des droits et libertés des personnes.

Les recherches soutenues par l'ANR dans le cadre de l'appel à projets générique (AAPG) 2018

Le comité "Sécurité globale, cybersécurité" examine des projets de recherche correspondant à des enjeux transverses situés à la croisée de plusieurs défis de société. Il se positionne par rapport à **cinq thématiques ou sous-axes** :

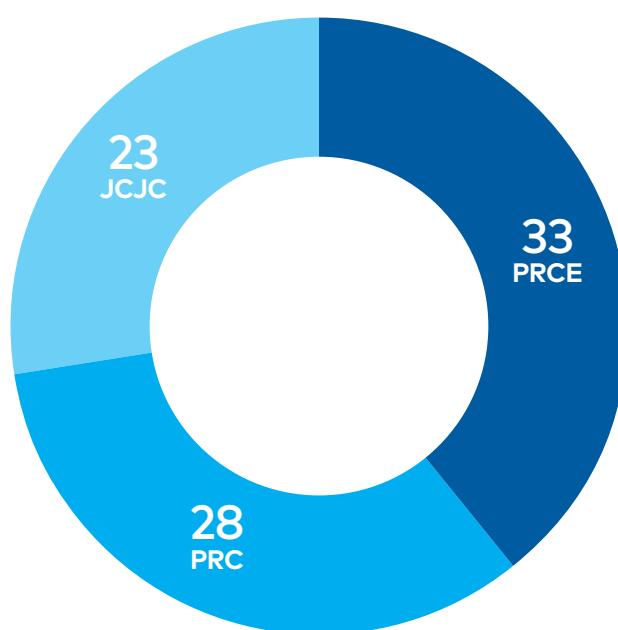


● Budget alloué à l'axe "Sécurité globale, cybersécurité": **8,5 M€** ● Taux de réussite de l'axe : **21,4 %**

L'Appel à projet générique : recherche fondamentale et recherche finalisée

L'appel à projets générique (AAPG) correspond à la composante principale "Recherche et Innovation" du plan d'action de l'ANR qui rassemble à la fois l'acquisition de connaissances fondamentales et des recherches ciblées, souvent finalisées. Composé de plusieurs instruments, il permet de financer des projets de recherche collaborative dans un contexte national (PRC) ou international (PRCI) et entre entités publiques et privées pouvant présenter une ouverture vers le monde de l'entreprise (PRCE) ainsi que des projets de recherche individuelle portés par des jeunes chercheuses ou des jeunes chercheurs (JCJC).

Nombre de projets éligibles déposés lors de la phase 1 de l'AAPG 2018 par instrument (hors PRCI)



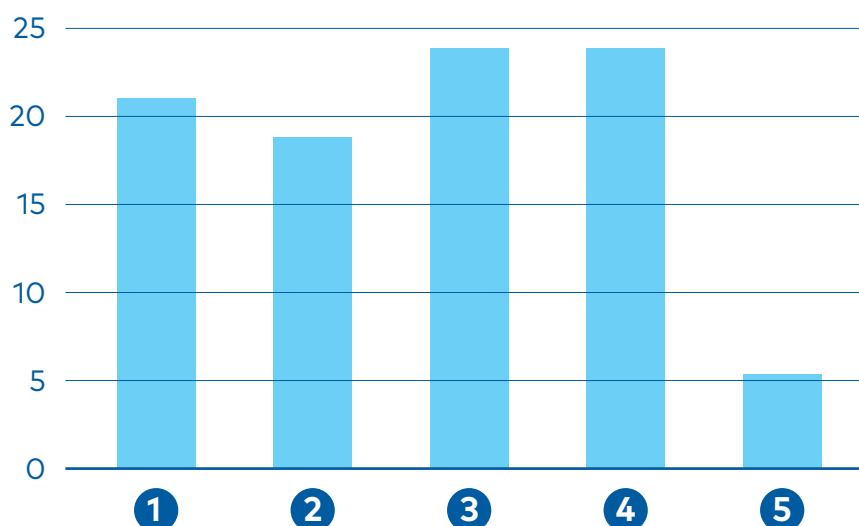
Les projets "JCJC" ont augmenté de 3 % par rapport à 2017. Le taux de soumissions pour les "PRCE" est toujours en légère augmentation de l'ordre de 2,5 % par rapport à 2017. Le comité d'évaluation scientifique a souligné par ailleurs pour cette édition une meilleure qualité scientifique des dossiers déposés.

Sur une moyenne de 100 projets éligibles par an depuis 2015, 3 sous-axes présentent une répartition constante en nombre de projets déposés à savoir 25 environ pour les sous-axes ③ et ④ et 20 projets pour le sous-axe ②.

Rappelons que la proportion des thématiques ③ et ④ résultent d'une priorisation par l'État, une déclinaison du ministère de tutelle et une mise en œuvre opérationnelle de l'agence. Elles sont bien identifiées par les chercheurs des communautés relevant des Sciences Humaines et Sociales (SHS) et du domaine Numérique-Mathématiques.

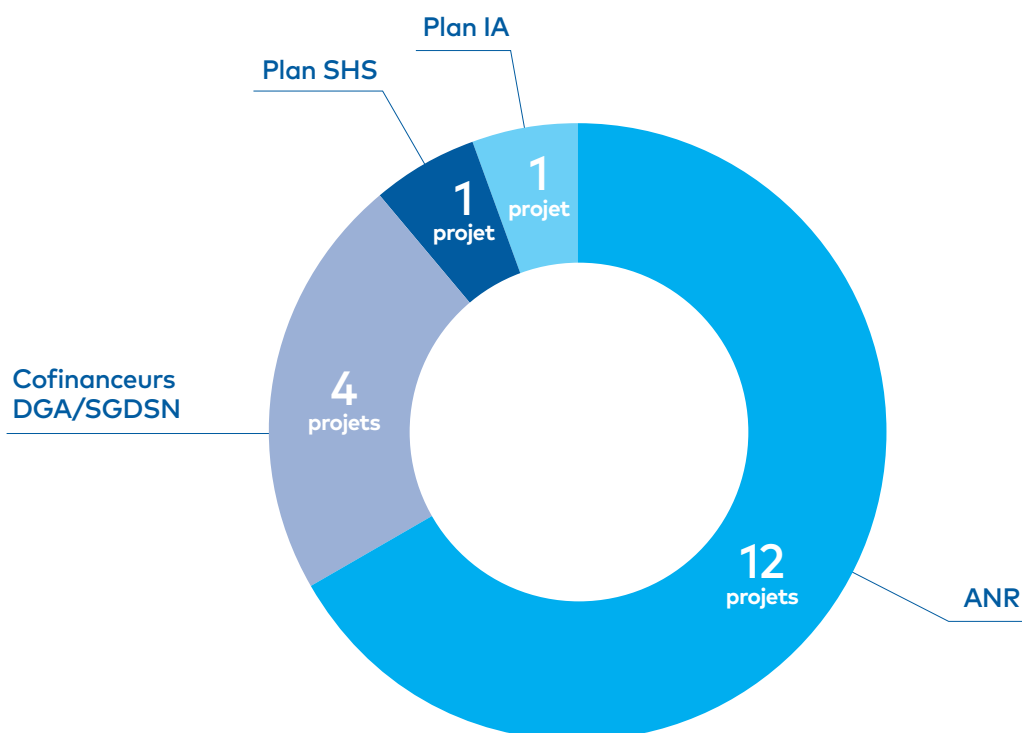
Pour les sous-axes ① et ⑤, on constate deux évolutions opposées : une augmentation croissante du sous-axe ① à hauteur désormais d'une vingtaine de projets déposés (versus 13 en 2015) témoignant d'une prise en compte réelle de la recherche fondamentale en sécurité globale et une chute significative dans le sous-axe ⑤ avec seulement 7 dossiers en 2018 (versus 12 en 2015).

Nombre de dossiers déposés éligibles AAPG2018



L'ANR et ses partenariats avec la Direction générale de l'armement (DGA) et le Secrétariat général à la défense et la sécurité nationale (SGDSN) consolidés d'année en année contribuent à la **structuration d'une communauté de recherche** sur la sécurité globale et au développement de la filière d'industrie de sécurité en valorisant les recherches.

Nombre de projets lauréats AAPG 2018



Pour tout renseignement : Isidore.DECOSTAIRE@agencerecherche.fr